

**3S TRANSPORT
SAS
AU CAPITAL DE 46 000 €
12 RUE EMILE ZOLA
92600 ASNIERES SUR SEINE**

PROCES VERBAL REUNION DES ASSOCIES

DU 06/10/2023

L'an Deux mille Vingt Trois
Le 06 Octobre
À 11 heures

Au siège de la société,

Monsieur MTAWEA Fathi, né le 04/05/1978 à Mednine (Tunisie), de nationalité Tunisienne, demeurant au 2 Rue Brame Farine, 38480, Le Pont-de-Beauvoisin.

Monsieur LASMAR Fedi, né le 24/03/1997 à La Goulette (Tunisie), de nationalité Tunisienne, demeurant au 80 Boulevard de la République, 78400, Chatou.

Les Actionnaires de la société **SAS 3S TRANSPORT**

Au Capital Social de 46 000 Euros, divisée en 460 actions de 100 Euros chacune, se sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination Du Président

- Pouvoirs pour formalités

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer, et en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La réunion est présidée par **Monsieur MTAWEA Fathi**.

Après avoir exposé qu'une Société a été constituée entre eux, aux termes d'un acte sous seing privé en date du **06/10/2023**, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés décide de nommer **Madame LAZAREVIC Ivana**, née le 16.05.1983 à **PARIS 18ème**, de nationalité Française, demeurant au **12 RUE EMILE ZOLA, 92600, ASNIERES SUR SEINE**, en tant que Présidente de la Société, pour une durée illimitée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame LAZAREVIC Ivana déclare ne pas tomber sous aucune déchéance ou interdictions selon la réglementation en vigueur.

DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés à la gérance pour effectuer ou faire les formalités de publicité et d'immatriculation de la société.

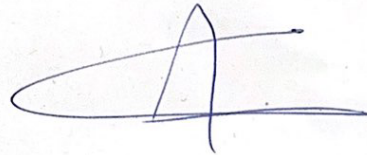
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 13 heures

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal signé par les associés présents.

ASNIERES SUR SEINE
LE 06/10/2023

SIGNATURE DES ASSOCIES



CERTIFIE CONFORME PAR LA PRESIDENCE

